

## « Rentrée : le monde politique a agi avec dignité »

ENSEIGNEMENT La crise politique s'est invitée à l'université d'été de l'enseignement catholique. Etienne Michel, président du Segec, fait le point sur une rentrée agitée

### ENSEIGNEMENT La crise politique s'est invitée à l'université d'été

► **Le Segec fait sa rentrée ce vendredi.**  
 ► **Son directeur Etienne Michel livre une bonne parole teintée de signes d'ouverture et de réalisme politique.**

#### ENTRETIEN

Ils sont 900. Neuf cents profs et directeurs à rallier Louvain-la-Neuve ce vendredi pour l'université d'été du Segec, « la » pré-rentrée du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Au menu : des ateliers, des conférences de professeurs « Ulbistes » Alain Eraly et Vincent de Coorebyter (on a le sens de l'ouverture au Segec...). Au menu aussi, la bonne parole d'Etienne Michel, directeur général de la Fédération de l'enseignement catholique. Thème générale : prof, un métier qui change. Ou comment la réforme de la gouvernance – un des piliers du Pacte pour un enseignement d'excellence – implique des « évolutions culturelles dans le rapport que les acteurs de l'enseignement entretiennent avec leur métier et leurs pratiques ». L'université d'été du Segec aurait pu être un grand classique du genre si la crise politique ne s'était invitée, et dans les travées, et dans un discours patronal teinté, tantôt de revendications, tantôt de signes d'ouverture.

**On entend parfois que la crise politique perturbe la rentrée. Est-ce votre analyse ?**

*Une certitude, personne n'avait prévu la crise politique de juin. On ne peut pas pour autant dire ou penser que l'école est l'otage de la situation. Je reconnais une chose au monde politique : malgré les difficultés, ils ont agi avec dignité. On critique volontiers le fait que la responsabilité politique soit exercée par des profession-*

*nels. Or, je dois constater ici que nos représentants ont géré l'affaire comme des professionnels sans se laisser aller dans des émotions ou des réactions irrationnelles. Ils ont voté tous les textes qu'ils s'étaient engagés à voter : encadrement en maternelle, aide aux directeurs, éducation à la philosophie et citoyenneté... La crise politique est neutre sur la rentrée scolaire, je le salue. C'est une forme de maturité du système politique.*

**Tout n'est pas réglé pour autant, quel risque court le Pacte dans cette histoire ?**

*D'une certaine manière, le Pacte trouve plus tôt que prévu l'occasion de faire apparaître sa raison d'être : alors qu'il n'y a plus vraiment de gouvernement, une politique, que l'ensemble des partis s'est engagé à respecter, reste tracée.*

**Même si l'opposition a souvent regretté de n'avoir pas été associée aux travaux ?**

*C'est exact, mais je constate que les travaux de la commission de l'éducation au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont pas fait apparaître de ligne de fracture brutale entre majorité et opposition. Les groupes de l'opposition ont souligné les points pertinents tout en émettant des réserves de manière constructive, dans le chapitre « gouvernance » pour les uns, dans le chapitre « tronc commun » pour les autres.*

**Un Pacte qui est donc appelé à durer ?**

*Le Pacte, ce n'est pas un accord entre PS et CDH. C'est un document qui traduit l'ambition des organisations représentatives des acteurs de l'enseignement – fédérations de PO, organisations syndicales et associations de*

parents - pour l'avenir. C'est une feuille de route courant sur deux ou trois législatures, capable de transcender les changements de majorité, d'assurer une continuité dans les politiques d'enseignement. On dit parfois que « Le temps de la politique n'est pas celui de l'enseignement ». Et c'est tellement vrai ! Ce qui a motivé le Segec à s'engager avec d'autres dans la négociation du Pacte d'excellence, c'était précisément la perspective de transcender les législatures et d'assurer une continuité au-delà des formes d'alternance politique qui sont le propre de nos systèmes démocratiques.

C'est à prendre ou à laisser, ce Pacte, ou il existe une marge de « renégociation » ?

Tout n'est pas écrit avec le Pacte mais ce qui est écrit mérite d'être respecté car c'est le reflet d'équilibres pertinents entre les acteurs. Cela étant, à l'intérieur de ce cadre, il y a des points d'inflexion possibles. J'invite l'éventuelle nouvelle majorité - quelle qu'elle soit - à rechercher ses points d'équilibre à l'intérieur des limites du Pacte. ■

Propos recueillis par  
ERIC BURGRAFF

## Etienne Michel

Etienne Michel est le directeur général du secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). Ses établissements scolarisent un élève sur deux en Fédération Wallonie-Bruxelles. Economiste de formation, il a précédemment exercé les fonctions de conseiller économique à la CSC (de 1988 à 1995) et de secrétaire général du Cepass, le centre d'études du CDH.

## LÉGISLATION

### La place des parents

La place et l'implication des parents à l'école sont souvent soumises à discussion. Le décret « Missions », voté en 1997, a néanmoins contribué à renforcer la place des parents à l'école. Ce décret prévoit qu'un conseil de participation soit organisé dans tous les établissements scolaires. Concrètement, il s'agit d'un organe de concertation dont la mission principale est de débattre du « Projet d'établissement » élaboré par l'équipe éducative. Ce texte décrit ce que l'école fait et compte mettre en place pour atteindre les objectifs pédagogiques et éducatifs qu'elle s'est fixés. Autour de la table de ce conseil, on retrouve, à poids égal : des représentants du pouvoir organisateur, de la direction, des parents, des enseignants, du personnel administratif mais aussi des élèves (pour le secondaire). Le conseil de participation doit se réunir au moins deux fois par an.

Si l'existence de ce conseil est obligatoire depuis 1997, force est de constater qu'il n'est pourtant pas appliqué dans toutes les écoles. « Plus d'une école sur deux ne voit pas l'intérêt de ce conseil de participation et n'en organise pas. Les directions perçoivent ça souvent comme une charge administrative inutile », explique Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec.

P.M. (ST.)

## 6/6

### L'implication des parents

Plus que quelques jours et près d'un million d'enfants et d'ados retrouveront le chemin de l'école où les attendent 100.000 enseignants. Voilà l'occasion d'approfondir six thèmes qui marquent la vie quotidienne à l'école.

Samedi 19 août  
Le dur métier de prof  
Lundi 21 août  
Apprendre à gérer la quotidienneté  
Mardi 22 août  
Le lunch de mon enfant  
Mercredi 23 août  
La bonne distance profs-parents  
Jeudi 24 août  
Les enfants propres  
Aujourd'hui  
L'implication dans l'école

# rentrée des classes Peut-on être un bon parent sans s'investir à l'école ?

Faney-fair, souper ou brocante... Lors de ces enfants ? », ajoute Bernard Hubien, secrétaire général de l'Union francophone des écoles, chaque parent s'implique à sa manière. Il y a ceux qui font partie de l'Association de parents d'élèves. Ils sont là pour aider, voire organiser ces événements. D'autres proposent leur aide de manière plus ponctuelle. Ils servent au bar ou s'occupent du barbecue. Et puis, il y a ces parents qui, par manque d'envie ou de temps, désertent ces festivités scolaires. Mais sont-ils autant de mauvais parents ?

« Il ne faut pas juger le degré d'implication des parents dans les événements organisés à l'école. Chacun fait ce qu'il peut. On ne peut pas attendre la même implication de tous les parents », réagit Joëlle Lacroix, secrétaire générale de la Fédération des associations des parents de l'enseignement officiel. En effet, utilisée pour intervenir dans les liens de la société actuelle, les parents n'ont plus le temps. Beaucoup de familles sont monoparentales. Comment venir aux réunions quand on n'a personne pour garder

les enfants ? », regrette cependant Géraldine. « Sans ces fonds récoltés par les Associations de parents de l'école libre d'Offlagne, en province de Luxembourg : « Certains parents s'investissent, beaucoup d'écoles devraient renoncer à tisser moins. C'est dommage, mais on n'y a fait pas attention. Nous, on s'implique parce qu'on trouve ça normal d'aider l'école de nos enfants. » À l'école du centre d'Uccle, on a compris que l'organisation était un frein à la participation des parents. L'Association de parents a donc décidé de prendre celle-ci en charge avec l'école et ne demande l'aide des écoles ne sollicitent les parents que pour ces importants comme la fête de l'école. « Les activités que nous organisons sont avant tout faites pour maintenir une ambiance conviviale et permettre aux gens de se connaître », explique Daphné, membre de l'Association de parents.

### Une aubaine pour les écoles

Que ce soit pour financer les voyages scolaires, tout le monde est là, mais quand il

PAULINE MARTIAL (ST.)

# AU JOURNAL DE CLASSE

**« Cessons de charger la barque »** *permanence de missions annexes de manière excessive. »*

*« Que souhaitons-nous que les enfants apprennent ? La réponse à cette question réside dans l'élaboration des référentiels de compétence et des projets pédagogiques des établissements. Préférons les têtes bien faites aux têtes bien pleines. Et évitons tant que faire se peut le syndrome de l'école "envahie", c'est-à-dire une école qui serait chargée par l'autorité publique ou par la société d'un tas de missions qui risquent de la détourner de l'essentiel. Les tentations sont grandes en effet dans la vie quotidienne. Lorsque l'autorité publique découvre un problème de société, le réflexe assez rapide est d'y apporter une réponse dans le registre de l'enseignement. Il est question de radicalisme chez certains jeunes ? C'est l'école qui se trouve chargée de lutter contre ce phénomène. On identifie des carences dans la connaissance du code de la route ou des premiers soins ? C'est aussi à l'école que l'on demande d'y apporter un remède. Il y a de vrais arbitrages à faire sur ce qu'on attend de l'école. On ne peut pas lui demander d'être plus efficace et plus équitable sur son métier de base et dans le même temps la charger en*

*La Fédération Wallonie-Bruxelles est à la fois pouvoir organisateur des écoles (officielles) et régulateur de l'ensemble du système (qui comprend le libre et l'officiel subventionné). Avec un risque de conflit d'intérêts depuis longtemps identifié. Le Pacte propose de résoudre le problème. Etienne Michel s'impatiente. « Le gouvernement ne peut plus être simultanément l'organisateur d'un réseau d'enseignement et le régulateur de l'ensemble. Avec qui le réseau FWB va-t-il dès lors pouvoir contractualiser ? Pas avec lui-même ! Il faut créer une autorité publique considérée comme régulateur à égale distance de chacun des partenaires. Le PS détient les clefs du problème depuis belle lurette. Et il les gardera quoi qu'il arrive puisqu'une modification sur ce point requiert une majorité des deux tiers. »*

**Philo et citoyenneté**

*« Dans notre réseau, l'éducation à la philosophie et citoyenneté est déclinée suivant un programme interdisciplinaire alors que dans l'officiel, c'est un cours à part entière. Je n'ai pas à commenter ce qui se passe de l'autre côté mais je constate juste que notre approche interdisciplinaire nous met à l'abri des grands problèmes d'organisation que certains évoquent dans l'enseignement officiel. »*

## Un régulateur pour l'officiel

*La Fédération Wallonie-Bruxelles est à la fois pouvoir organisateur des écoles (officielles) et régulateur de l'ensemble du système (qui comprend le libre et l'officiel subventionné). Avec un risque de conflit d'intérêts depuis longtemps identifié. Le Pacte propose de résoudre le problème. Etienne Michel s'impatiente. « Le gouvernement ne peut plus être simultanément l'organisateur d'un réseau d'enseignement et le régulateur de l'ensemble. Avec qui le réseau FWB va-t-il dès lors pouvoir contractualiser ? Pas avec lui-même ! Il faut créer une autorité publique considérée comme régulateur à égale distance de chacun des partenaires. Le PS détient les clefs du problème depuis belle lurette. Et il les gardera quoi qu'il arrive puisqu'une modification sur ce point requiert une majorité des deux tiers. »*

## Philo et citoyenneté

*« Dans notre réseau, l'éducation à la philosophie et citoyenneté est déclinée suivant un programme interdisciplinaire alors que dans l'officiel, c'est un cours à part entière. Je n'ai pas à commenter ce qui se passe de l'autre côté mais je constate juste que notre approche interdisciplinaire nous met à l'abri des grands problèmes d'organisation que certains évoquent dans l'enseignement officiel. »*

## **« Ni excès d'honneur ni excès d'indignité »**

L'allongement du tronc commun (filière multidisciplinaire pour tous jusqu'à 15 ans plutôt que 14 ans) est, avec la gouvernance, un des piliers du Pacte. C'est malgré tout le moins abouti, il reste une marge de négociation.

*« Certains pensent que le tronc commun sera "la" solution aux problèmes de l'enseignement. D'autres sont extrêmement critiques. Moi je dis : "ni excès d'honneur ni excès d'indignité". On peut créditer l'allongement du tronc commun de certains avantages (meilleure maîtrise des apprentissages de base, progrès en termes d'égalité des chances, éducation précoce à la dimension polytechnique...) mais aussi d'inconvénients (risque de démotivation pour certains élèves de 13-14 ans, formation qualifiante moins approfondie...). La bonne question, c'est de savoir comment articuler les apprentissages disciplinaires comme le français, les maths ou les sciences et les apprentissages interdisciplinaires comme la créativité, l'esprit d'entreprendre. L'option la mieux équilibrée consisterait à privilégier dans un premier temps – les premières années primaires – un apprentissage explicite des compétences disciplinaires pour s'ouvrir progressivement à des approches pluridisciplinaires. Nous considérons au Segec qu'un ordonnancement pédagogique est nécessaire. Le possible débat sous-jacent, c'est celui de l'enseignement explicite (privilégiant les apprentissages de base) versus l'approche constructiviste (interdisciplinaire). Nous proposons de ne choisir ni l'un ni l'autre mais de trouver un point d'équilibre durant le tronc commun. »*

*Ce débat en appelle un autre sur la formule RCD (remédiation, consolidation et dépassement). Faut-il la concevoir au sein de la classe ou tout à fait en dehors dans des groupes de niveau ? Nous estimons que de multiples dispositifs doivent pouvoir (co-)exister, privilégiant tantôt la première approche tantôt la seconde. Il faut surtout désidéologiser ce débat : évitons de demander au législateur de trancher à la place des équipes éducatives. »*